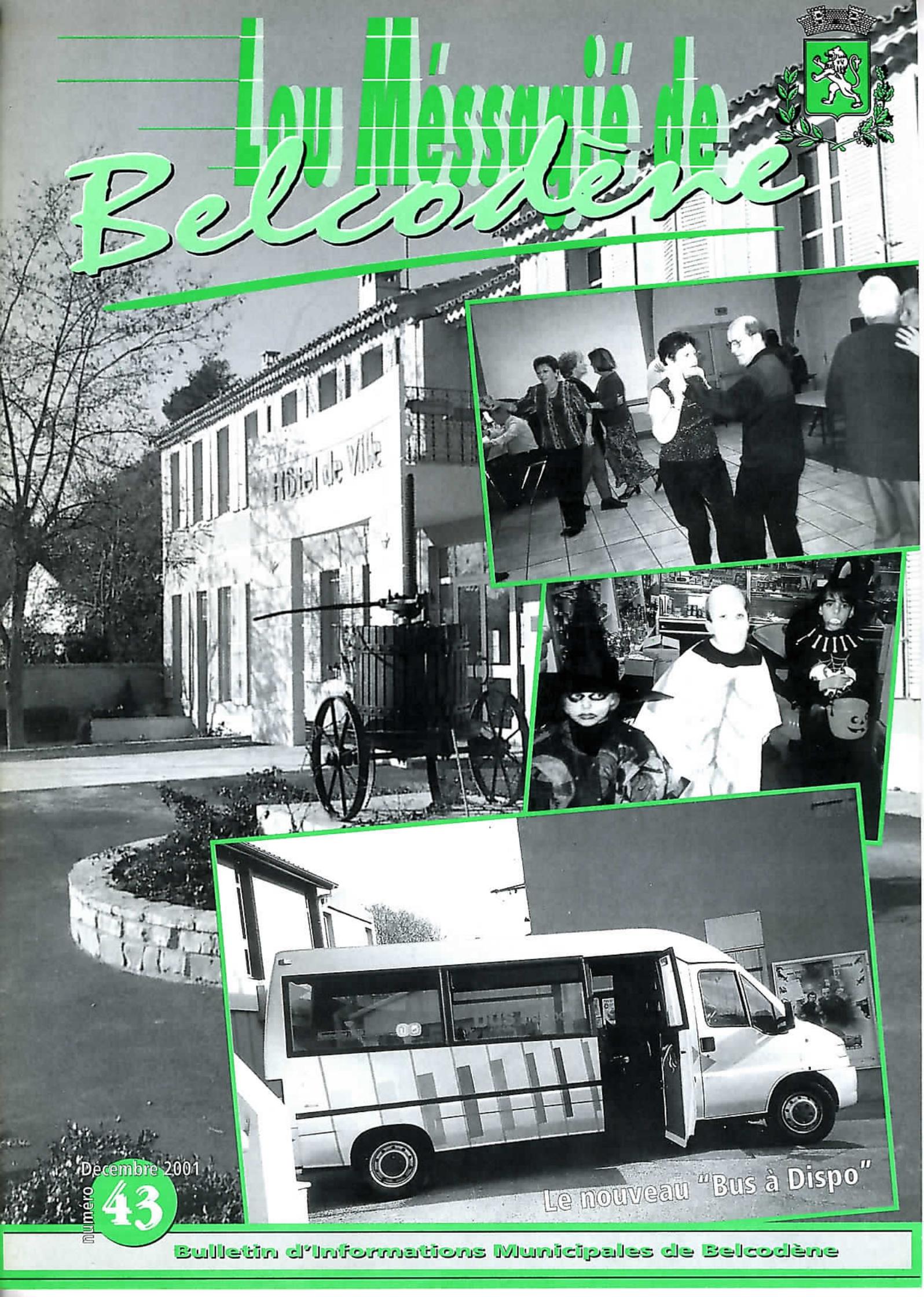




LOU MESSONNIÈRE DE Belcodène



Decembre 2001

numero **43**

Commémoration : pour ne jamais oublier

La commémoration du 11 Novembre a été célébrée avec la participation des élèves de la classe de CM1. Après le discours du Maire devant le monument aux morts, les enfants, dirigés par leur instituteur Bruno Bellegarde, ont chanté la Marseillaise devant un public venu nombreux se recueillir pour ceux qui sont morts au champ d'honneur.



Pour ne jamais les oublier, il est nécessaire que nos enfants se joignent aux adultes qui ont connu ces moments pénibles, pour qu'ils apprécient la paix dans laquelle ils peuvent grandir en toute tranquillité.

Après l'apéritif offert par la Municipalité, le Comité des Fêtes organisait le traditionnel repas du 11 Novembre, car ce jour de victoire est également un jour de fête.

Dans une ambiance conviviale, plus de 80 personnes ont participé à cet après-midi récréatif.

État Civil

Horaires de la Mairie

<http://www.belcodené.com>

Tous les jours, du Lundi au Vendredi,
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

- **Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.**

Naissances

Bienvenue à nos 6 nouveaux petits Belcodénois

Maupetit Théo, né le 25 Août 2001

Gaillard Bastien, né le 16 Octobre 2001

Faraud Ambre, née le 17 Octobre 2001

Lietard Benjamin, né le 3 Novembre 2001

Grosjean Mia, née le 6 Novembre 2001

Geffroy Laura, née le 23 Novembre 2001

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Lopez Bernard, le 8 Novembre 2001

Stolk Francisca, née Salom-Amengual, le 21 Novembre 2001

Le Mot du Maire



Les préparatifs de fin d'année vont bon train dans nos foyers. C'est à Noël que la Provence vit au plus fort de ses traditions. Cadeaux, crèche, sapin, repas festif, autant de moments de joies en famille et entre amis que, petits et grands, nous attendons tous avec impatience.

Nos villages de Provence restent profondément attachés à cette tradition de Noël et aux valeurs qu'elle représente : c'est une période de trêve que nous vivons tous dans la chaleur de nos foyers, en toute fraternité et solidarité.

A Belcodène, nous avons su garder vivantes ces traditions chères à nos cœurs de Provençaux, mais nous travaillons aussi pour préparer l'avenir de nos enfants et améliorer le bien-être quotidien de tous. Notre village est notre patrimoine : travaillons tous ensemble à le garder vivant.



Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes de Noël et nos meilleurs Vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2002.

Le Maire
Patrick Pin

En cette fin d'année, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Que cette année future, soit riche d'espairs et de joies pour vous-même et votre famille.

Belcodène symbolise bien notre Provence, ses traditions et sa modernité, soyons-en fiers.

Bonne Année 2002

**Patrick Pin,
Maire de Belcodène,
et le Conseil Municipal**

**Meilleurs vœux
pour l'année 2002**



Belcodène

Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Budget Supplémentaires 2001

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, décide d'approuver le Budget Supplémentaire 2001 qui se résume ainsi :

Section d'Investissement :

- Recettes 4 404 800 F
- Dépenses 4 404 800 F

Section de Fonctionnement :

- Recettes 508 779,76 F
- Dépenses 508 779,76 F

Ensemble :

- Recettes 4 913 579,46 F
- Dépenses 4 913 579,46 F

Tarifs de la Bibliothèque -

Médiathèque

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, décide d'arrêter, à compter du 1^{er} Janvier 2002, les tarifs suivants :

Bibliothèque :

Prêt de livres : gratuit

Médiathèque :

Adhésion annuelle : 15 €

Caution d'emprunt de matériel : 45 €

Internet

Heure d'accès : 1 €

ou Forfait annuel : 15 €

Copie tirage papier sur internet : 0,10 €

Electrification rurale 2002

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, décide :

- d'approuver le projet d'électrification rurale 2002 "renforcement électrique en basse tension aérienne du quartier de la Galère",
- de demander son inscription au Conseil général des Bouches-du-Rhône, au titre du programme 2002 du Fonds d'Amortissement aux Charges d'Electrification (FACE).

Programme 2002 d'amélioration de la forêt communale

Sur proposition de Jean-Robert Dagorn, Premier Adjoint, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, décide d'approuver le programme 2002 d'amélioration de la forêt communale qui se définit ainsi :

Descriptif	Quantité	Total HT
Broyage interligne et élagage sur un tiers de la hauteur des plantations de pins pignons parcelle 6 (partie A)	4 ha	36 000 F
Débroussaillage sélectif par broyage dans les régénérations naturelles de pins d'Alep et de chênes pubescents parcelle 6 (partie C)	2 ha	17 000 F
Débroussaillage sélectif par broyage sur 35 m de largeur autour de l'institut médico-éducatif	0,8 ha	8 000 F
Montant HT		61 000 F
TVA 19,6%		11 956 F
Total Général TTC		72 956 F

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général une subvention pour ces travaux.

Des démarches administratives simplifiées

Les justificatifs de domicile sont supprimés

Vous n'avez plus à fournir de justificatifs de domicile. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande. Sauf pour :

- l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité sécurisée ou d'un passeport,
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil,
- l'inscription sur les listes électorales,
- l'inscription scolaire et universitaire.

Les fiches d'état civil sont supprimées

Ces fiches, qu'elles soient individuelles ou familiales, ne doivent plus vous être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées.

Pour justifier de votre état civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Les certifications conformes de photocopies de document sont supprimées

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de documents.

Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original. En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées sauf si une administration étrangère le demande.

Bienvenue à bord du "Bus à dispo" : la ligne 19 est officiellement en service

Au cours de l'inauguration de la nouvelle ligne 19, reliant la Commune de Belcodène aux Communes voisines, Patrick Pin recevait les Maires des Communes concernées : Christian Bourrelly, Paul Julien et André Jullien.



Le nouveau service mis en place étant avant tout le résultat d'une coopération intercommunale et le travail des élus, il était tout naturel de recevoir Daniel Fontaine, Président du Syndicat Intercommunal des Transports du Canton d'Aubagne, Alain Belviso, Président de la Communauté d'Agglomération Garlaban - Huveaune - Sainte Baume, et Vincent Aubert, Président des Transports Aubagnais.

Après avoir coupé le ruban tricolore devant le minibus, Patrick Pin affirmait sa satisfaction de cette coopération intercommunale qui, à travers le Syndicat des Transports, a pu aboutir à ce nouveau service mis à la disposition des populations.

Daniel Fontaine a orchestré l'ensemble des travaux et des études de ce projet qui devient maintenant un nouveau service de qualité. Profitant de la présence d'Alain Belviso, Patrick Pin réaffirmait sa volonté de continuer le travail en commun pour un rapprochement avec la Communauté d'Agglomération GHB, choix raisonnable et conforme à nos habitudes de vie et de travail.



Avec moins d'1 Euro, vous êtes à Aubagne

Le principe du "Bus à dispo" est simple : il repose sur la réservation individuelle des usagers sur un simple coup de fil (appel gratuit) en composant le 0 800 10 52 80 au plus tard la veille pour le lendemain.

Le minibus circule sur un tracé et des horaires fixes. Quand vous réservez, il vous suffit de donner votre numéro d'adhérent.

Le minibus fonctionne du Lundi au Samedi :

- 4 horaires au départ de Belcodène : 6 h, 6 h 45, 8 h et 14 h 50
- 3 horaires de retour depuis Pont de Joux : 12 h 15, 18 h 40 et 19 h 35

La carte d'adhérent est gratuite ; elle est distribuée en Mairie. Les titres de transport sont en vente au bar Crilou.

ligne 19

bus à dispo
Numéro Vert : 0800 10 52 80

Belcodène
La Bouilladisse
La Destrousse
Pont de Joux

Bienvenue à bord !

AUTOBUS AUBAGNAIS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
AUBAGNE - JUPÉL - BELCODÈNE - CUCES LES PINS - GÉNOCOG
LA BOUILLADISSE - LA DESTROUSSE - LA FAYE DE MONTMAYE
PEYRUS - ROUSSILLON - SAINT-JOACHIM

Départ de Belcodène				
Belcodène	6 h	6 h 45	8 h	14 h 50
La Bouilladisse	6 h 10	6 h 55	8 h 10	14 h 55
La Destrousse	6 h 25	7 h 15	8 h 15	15 h
Pont de Joux (arrivée)	6 h 35	7 h 18	8 h 20	15 h 05
Retour vers Belcodène				
Pont de Joux	12 h 15	18 h 40	19 h 35	
La Destrousse	12 h 20	18 h 45	19 h 40	
La Bouilladisse	12 h 25	18 h 50	19 h 45	
Belcodène (arrivée)	12 h 35	19 h	19 h 50	

Le point sur l'agence postale de Belcodène

La Municipalité de Belcodène a décidé, en 1985, en accord avec la Poste, de créer l'agence postale.

La Poste est ravie d'avoir un bureau décentralisé qui fidélise ses clients ; les administrés sont satisfaits d'avoir un service qui facilite leurs démarches, et la Municipalité est heureuse de pouvoir ainsi simplifier la vie des Belcodénois en maintenant intra muros un service de proximité indispensable.

Elle regrette cependant le désengagement financier de l'Etat et de la Poste dans cette opération, car pour ce faire la Mairie a financé les locaux, assume les charges de fonctionnement et a recruté, sur son propre budget, un agent communal chargé de la gérance de l'agence. C'est donc un effort très important que la Municipalité consent pour le maintien du service public de la Poste.

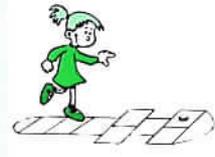
En outre, la Commune s'acquitte du recrutement et de la formation des remplaçants. En effet, ne peut travailler à l'agence postale que du personnel préalablement formé et agréé par la Poste. Nous avons ainsi formés plusieurs vacataires qui, bien souvent, aussitôt les premiers remplacements effectués se sont empressés de se faire embaucher ailleurs, dans d'autres bureaux de poste, formation en poche. Il est vrai qu'il est difficile de demander à une personne de n'effectuer les remplacements que pendant les 5 semaines de congé du titulaire et lors de ses éventuels congés de maladie.

Alors, que faire ? Sollicitée, la Poste répond qu'elle n'a pas prévu d'agent à détacher dans les agences postales pour des remplacements et qu'il n'est envisagé dans ce cas d'espèce que la fermeture pure et simple de l'agence de Belcodène, le bureau de Poste de La Bouilladisse étant sensé pallier aux besoins pendant ces périodes.

La Municipalité de Belcodène déplore une telle politique qui va à l'encontre des efforts réalisés par les communes confrontées à de tels problèmes. elle essaye, dans la mesure du possible, de trouver par elle-même les solutions de remplacements indispensables à la pérennité de ce service public et au respect de son engagement premier. Elle est cependant contrainte, en dernier ressort, de fermer ponctuellement l'agence postale dans les cas de force majeure et remercie ses administrés de leur compréhension.

Des courriers de soutien à l'action et aux efforts de la Municipalité pour que des solutions raisonnables soient trouvées, en concertation avec la Poste, peuvent être adressés en Mairie afin de démontrer aux responsables nationaux l'indispensable maintien de ce service public dans des conditions normales de fonctionnement.

La Garderie Péri-Scolaire



La Garderie assure, gratuitement, avec du personnel communal,

4 heures de garderie péri-scolaire qui encadrent strictement les besoins de l'école.

Les horaires actuels rendent de grands services aux parents travaillant à l'extérieur et ont été également calculés de façon à pénaliser le moins possible les enfants.

Sous l'impulsion du corps enseignant, un projet de changement des horaires scolaires est à l'étude à l'école de Belcodène. Il sera sans effet sur la durée du temps de garderie : 2 h le matin avant les cours, 2 h le soir après les cours.

Ainsi, si les cours finissent à 16 h 30, la garderie finira, elle, à 18 h 30 et non plus à 19 h comme aujourd'hui. En effet, la

Commune n'envisage aucunement d'allonger l'amplitude de la garderie.

Une telle prestation, gratuite répétons-le, n'est pas neutre au plan budgétaire et, en outre, l'augmentation du temps de garderie le soir pourrait être dommageable pour l'équilibre de nos enfants. Toutes ces considérations étaient également partagées par l'Association des Parents d'Elèves. A vous, parents, d'émettre votre choix.

A la suite des phénomènes météorologiques exceptionnels de ces dernières années, certains Belcodénois ont souhaité s'équiper en groupes électrogènes. Si ce type d'achat concernait suffisamment de monde, une comande groupée pourrait faire baisser les prix. Les personnes intéressées pour un achat de ce type peuvent le signaler en Mairie.

Prévention routière pour les élèves de CM1 et CM2

Les cours de prévention routière, animés par le gendarme Patrick Thion de la brigade motorisée d'Aubagne et le gendarme Claude Beylier de la brigade territoriale de Gréasque, ont sensibilisé les enfants aux dangers et au respect du code de la route.

Joseph Melicucci, garde municipal, et Evelyne Coqueran, correspondant municipal à la prévention routière, ont apporté leur contribution durant cette journée.

Tous les élèves ont obtenu leur diplôme de conduite et, pour chaque classe, les trois premiers ont été récompensés. Laura Gomez et Julia Vieux, premières dans leur classe respective, recevaient la coupe de la Municipalité.



Le palmarès

Classe de CM1 de M. Bellegarde :

- 1^{ère} : Julia Vieux
- 2^{ème} : Loïc Alberti
- 3^{ème} : Christophe Jacopetti

Classe de CM2 de Mme Uldaric :

- 1^{ère} : Laura Gomez
- 2^{ème} : Caroline Beaussart
- 3^{ème} : Audrey Teixeira

Les olives cassées "made in Belcodène"

Grâce aux oliviers plantés sur les terres communales, les élèves de CM1 ont pu effectuer un cours de biologie sur le terrain. Ils ont ramassé les olives, les ont cassées et ont ainsi pu préparer des "olives cassées" selon une recette dont seule leur classe a le secret, pour les déguster en famille.

Chaque année, à l'initiative de leur instituteur, les enfants proposent à leurs parents un produit naturel de leur fabrication.

Les élèves ont écrit un compte-rendu de cette journée, à la fois instructive et récréative, qu'ils ont fait publier dans le quotidien "La Provence".



Il faut casser les olives une à une, une tâche minutieuse effectuée dans la cour de l'école.

Les événements culturels à Belcodène

Douze super Nanas pour chanter le jazz

Avec un répertoire très varié, des musiques connues et d'autres moins, le groupe "Jazz à Nanas" a enchanté les Belcodénois venus très nombreux pour ce premier spectacle proposé par la Commission Municipale Culturel et Loisirs. De Nougaro aux Beatles, des salsas brésiliennes à "Happy Days", les Jazz à Nanas ont terminé par un hommage à Myriam Makeba avec "Pata Pata"



Une soirée au rythme du "Jazz à Nanas".

AGENDA LOTOS

Samedi 22 décembre 2001
Loto des Parents d'Elèves

Samedi 29 Décembre 2001
Loto du Comité des Fêtes

SPECTACLES

Samedi 15 Décembre 2001
Arbre de Noël des enfants

Vendredi 21 Décembre 2001
"Les Noël's en Provence",
spectacle de chants et de musique à l'église

Dimanche 27 Janvier 2002
"La pastorale Maurel" à la Salle des Fêtes

Samedi 23 Février 2002
"Minute Papillon", spectacle populaire
humoristique au restaurant scolaire

Lire en Fête 2001

Un spectacle pour
les enfants :
Madame Maux au
pays des histoires



La Bibliothèque Départementale de Prêt, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et la Municipalité de Belcodène ont proposé, dans le cadre du dispositif "Lire en Fête", un cabaret pour enfants interprété par Laure Cera, de la compagnie du Serpent Vert. Cette comédienne, géante dans son soleil, a un péché mignon : elle aime à manger les mots. Mme Maux a conduit les enfants d'un conte à l'autre, toute remplie de mots, de petits mots, de mots "maousts". A travers le "Cabaret du petit Poucet" et son "Dialogue de Sorcières", son but a été de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture.

Jean-Louis Reinart, un conteur au village...

Dans une ambiance de veillée d'autrefois, Jean-Louis Reinart a évoqué ses souvenirs d'enfance à travers des histoires bien de chez nous, des anecdotes très imagées qui sentent bon la Provence. Ainsi, de l'histoire de Pépé à celle du cabanon, c'était le paradis. Mais le temps et le progrès ont rattrapé ces souvenirs : la pie, le cheval qui parle, le pot au lait, le pré, le chant des cigales, toutes ces images ont défilé dans la tête du spectateur qui a retrouvé à travers ces contes ses propres souvenirs. Avec son pot au lait, son chapeau, son bâton de berger et son gilet, Jean-Louis Reinart a repris sa route, de village en village, pour aller conter à d'autres ces histoires venues des étoiles.



Comité des Fêtes :

une nouvelle saison pour les randonneurs



Le soleil était au rendez-vous pour la randonnée dans les gorges du Régalon

Les amateurs de randonnée ont repris les sentiers de Provence. Après une escapade au lac de Sainte-Croix, la deuxième sortie pédestre a emmené les randonneurs dans les gorges du Régalon. Pique-nique à la ferme à Mayorques, puis le groupe a repris tranquillement le chemin du retour.

Pour les prochaines balades en Provence : les calanques, la Sainte-Victoire, à raison d'une randonnée par mois.

Pour tous renseignements, contactez J.-Pierre Fabre au 04 42 70 67 98



Le temps pluvieux n'a pas empêché certains de faire un plongeon dans le lac de Sainte-Croix.

Société de Chasse de Belcodène

Pour la troisième année consécutive, la "Journée des Seniors", organisée par la Société de Chasse de Belcodène, s'est déroulée le 25 Octobre dernier à La Plaine de Beaumont.

Sous l'œil vigilant des trois gardes-chasses particuliers, après le traditionnel casse-croûte, un lâcher de gibiers a été réalisé. La partie de chasse a permis d'offrir à chacun d'eux quelques beaux coups de fusil sous un soleil radieux. A midi, un apéritif a précédé le traditionnel repas.

Après le discours du président de la Société de Chasse, M. Louis Long, Monsieur le Maire qui nous avait fait l'honneur d'être parmi nous, a évoqué en quelques mots la volonté et le travail réalisé par les membres de la commission de chasse pour l'entretien et la protection de la faune et de la flore de la Commune.



Fourchette et couteau en main, chacun a pu déguster le menu "gibier" et notamment le filet de biche au poivre vert tout en évoquant les souvenirs d'antan...

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain.

Association des Anciens

Les 18, 19 et 20 Octobre 2001, nous avons eu un immense succès auprès des Belcodénois lors des journées "Opération Brioches" fabriquées par notre boulanger. Nous avons battu le record de l'an dernier. Il est à parier que l'an prochain nous aurons une vente encore plus importante. Nous avons reçu de la part de l'organisme "Arc-en-Ciel" leurs plus sincères félicitations et remerciements.

Le 18 Octobre 2001, avait lieu notre assemblée générale. Après le vote massif de tous les adhérents, le bureau a été renouvelé à l'unanimité pour un an.

Le 24 Octobre 2001, l'Entraide Solidarité 13 a organisé, pour ses délégués, un après-midi récréatif au Palais des Sports, suivi d'un apéritif au Conseil Général en la présence de M. Jean-Noël Guérini et du nouveau Directeur de l'ES 13, M. Cazarli.

Le 25 Octobre 2001, avec un ciel bleu azur et une chaleur estivale notre sortie à Aigues-Mortes a été réussie. Agréable balade en péniche pour le repas mais aussi la détente de l'esprit.

Le 29 Novembre 2001, nous avons participé à la journée basque au château Davignon. Le matin, nous avons pu profiter d'une balade libre dans les rues d'Arles.



En péniche à Aigues-Mortes le 25 Octobre 2001.

Le Samedi 1^{er} Décembre 2001, nous avons organisé notre Grand Loto de Noël. Comme toutes les années, vous êtes venus nombreux pour tenter votre chance. De nombreux lots bien garnis vous étaient proposés ainsi qu'un lot d'une valeur appréciable.

Le Jeudi 13 Décembre 2001, nous avons applaudi Dave au Dôme de Marseille Cet après-midi récréatif était organisé par l'Entraide Solidarité 13.

Le Mercredi 19 Décembre, grâce à la "Chaîne de la Solidarité" de clubs qui ont remis à l'ES 13 les bénéfices de leur loto, nous pourrions distribuer aux personnes hospitalisées un petit cadeau de Noël.

Le Jeudi 20 Décembre 2001, nous célébrerons notre traditionnel repas de Noël suivi, dans l'après-midi, d'un loto exceptionnel.

L'année 2001 touchant à sa fin, nous vous souhaitons un bon "bout d'an" et nos meilleurs vœux pour l'année 2002.

Association Sportive et Culturelle de Belcodène

La section Jogging participe à Marseille Cassis

Depuis sa création en 1994, la section jogging de l'ASCB participe à la fameuse et redoutable course Marseille-Cassis.

La compétition est précédée, la veille, d'une traditionnelle "pasta-party" organisée à la Salle des Fêtes du village. L'occasion est donnée aux amis des coureurs et au président de l'ASCB, Bernard Jullien, de manifester leurs encouragements.

En ce Dimanche matin d'Octobre 2001, ce sont sept Belcodénois qui ont pris le départ de Marseille-Cassis avec les 12 000 participants de la course. Au programme, 20 308 m de bitume et le col de Gineste.

Delphine Auvré, Christine Berdudeau, Thierry Dutoit, Daniel, Gérard et Pascale Staes, et Jean-Paul Tournaire ont tous rallié le point d'arrivée. Félicitations à toute l'équipe !



Ouverture d'une nouvelle section peinture

Cet atelier libre, sans professeur se déroule Mardi de 14 h à 19 h. Chaque personne vient à l'atelier de peinture pour se retrouver entre peintres amateurs et laisser libre cours à son imagination en employant ses techniques et son ressenti.

Le but est de s'exprimer et de permettre à des personnes de peindre. Les cours sont gratuits ; une simple adhésion à l'ASCB permet l'accès à ces cours qui ont lieu le Mardi de 14 h à 19 h à la salle P. Boggi.

Pour tous renseignements, contactez Yvonne de Balmoun au 04 42 70 60 11.

Provença terra d'Oc

Noël, c'est l'époque des cadeaux, de la crèche et du sapin.
En Provence, la tradition reste solidement ancrée, notamment celle de la Pompe à l'huile et celle des 13 desserts.



Le gros souper

Le soir de Noël, toute la famille se retrouvait autour de la table pour le "Gros Souper".

La table était recouverte de trois nappes et éclairée de trois chandelles (symbole de la Trinité). On y

trouvait le pain calendal, entouré de douze petits pains (symbole du Christ et des douze apôtres). ce pain était décoré de branches de myrte ou de petit houx. (verboisset). La première part était donnée aux pauvres. La table était mise sans oublier l'assiette réservée au premier pauvre qui passerait.

Dans certaines grandes villes, ce repas était suivi, au retour de la messe, par le "ressopet" (ressoupet). Les mets variaient quelque peu suivant les lieux, mais leur abondance répondait à l'idée qu'ils étaient présage de richesse pour l'avenir. On y trouvait :

- différents poissons grillés, des "raïta" de morue ou d'anguille, l'anchoïade, les escargots,
- des légumes : artichauts crus, cardes en sauce blanche, céleri et autres légumes produits par les jardins,
- du gibier... chez les plus riches, mais rarement car la coutume voulait que ce soit un repas "maigre",
- le tout arrosé de différents vins,
- venaient ensuite les treize desserts arrosés de vin cuit et de ratafia.



Les treize desserts

La pompe à l'huile (pompa d'òli), le nougat blanc (lo nogat blanc), le nougat noir (lo nogat negre), les amandes (leis ametlas), les noix (lei noses), les noisettes (leis avelanas), les raisins secs (lei passarilhas), les dattes (lei dâtis), les pommes (lei pomas), les poires (lei peras), le raisin (lo rasim), le melon (lo verdau) et les mandarines (lei mandarinas) constituent les traditionnels 13 desserts.

Suivant les traditions locales, ils pouvaient être remplacés par d'autres : les confitures (lei confituras), la pâte de coing (la pasta de codonh), les figues sèches (lei figas secas), les pruneaux (lei prunas), les oranges (leis aranges), les chocolats (lei chicolats), les papilottes (lei papilhòtas), les calissons (lei calissons), les châtaignes (lei castanhas) le suce-miel (lo suça-mèu), la chique (la chica),...



Recette de la Pompe à l'huile

Prendre un quilò de farina amé de levame, i apondre 10 cl d'òli d'oliva e 180 gr de sucre. Rotlar e pastar la farina e faire puèi la fòrma que vos agrada. Laisser levar doge oras de tèmps, faire coire dins lo forn.

Prendre un kilo de farine, du levain, ajouter 10 cl d'huile d'olive et 180 gr de sucre. Pétrir et rouler la pâte, puis lui donner la forme désirée. Laisser lever pendant 12 heures et ensuite enfourner,...

PLOMBELEC

Avenue du Garlaban - 13720 BELCODENE

PLOMBERIE - ELECTRICITÉ -

CHAUFFAGE

CARUSO Laurent Tél : 04 42 70 60 66

Artisan Fax : 04 42 70 61 01

TAXI

M. TAVOLIERE

Tél. 04 42 70 67 38

Puits de Buisson
13720 Belcodène

Cabinet d'ARCHITECTURE J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT

Mairie de Belcodène :

Maison du Temps Libre, Ecole,

Mairie de La Bouilladisse :

Salle Omnisports, Bibliothèque.
Réfectoire, Bibliothèque.

Particuliers :

Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels, Magasins,...

Tél. 04 42 72 37 37

10, avenue de la Libération
13720 La Bouilladisse

Carrosserie - Peinture
Gérard BRAVIN



Bureau : 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

Atelier : Puit de Bussan - Rte. de Galice - 13290 Les Milles
Tél. 04 42 20 14 06

Domicile : Chemin du Coulet - 13720 Belcodène

Responsable de la publication : Patrick PIN
Coordination : Commission Municipale Informations
Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00

Numéros d'urgence

Sibam	04 42 04 65 43
Pompiers La Bouilladisse	04 42 18 20 22 ou le 18
Gendarmes Gréasque	04 42 58 80 02 ou le 17
Urgence Médecin	04 42 16 33 16
SAMU	04 91 49 91 91
Centre anti-Poison	04 91 75 25 25
S.O.S. Médecin	04 42 51 46 47
Service Urgence Main	04 91 92 10 18
Médecin de garde, week - end	04 42 58 66 66
S.O.S. Vétérinaire (de 20h à 7h)	04 91 54 00 58
Drogue info service	04 05 23 13 13
E.D.F. Gardanne	04 42 65 24 00

Horaires de la déchetterie intercommunale de Valdonne

Horaires d'hiver du 1^{er} Octobre au 31 Mars :

- **Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :**
de 14 h à 17 h
- **Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

Christiane LONG

Bar - Journaux

13720 Belcodène

Tel : 04 42 70 66 94

Épicerie Nourry

Dépot de **Pain** et de **Gaz**

Fruits et légumes frais

Boissons - Produits d'entretien

Produits d'épicerie

Livraison à domicile

Tél. : 04 42 70 67 40